



VITALLIANCE

Service professionnel d'aide à domicile



Aide à domicile
pour les personnes âgées

Pour que rester chez soi... soit toujours un plaisir

 **N° Vert** **0 800 01 20 20**

appel gratuit depuis un poste fixe

LES SERVICES VITALLIANCE

« Un grand choix de services
qui s'adaptent à vos besoins et envies. »

Vitalliance propose une gamme complète de prestations de qualité, pour accompagner au quotidien les personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie, et leur apporter tout le confort et la sécurité dont elles ont besoin.

Aide matérielle	Courses Préparation des repas Travaux ménagers et entretien du cadre de vie
Aide technique	Aide à la toilette et à l'habillage Aide au lever, au coucher et à la coiffure Alimentation et surveillance des régimes Suivi de la prise de médicaments Transferts et déplacements
Aide administrative	Démarches administratives (<i>remplissage de formulaires, feuilles de Sécurité sociale, etc.</i>) Gestion du paiement des loyers et des factures Rédaction de courriers Prise de rendez-vous
Aide relationnelle et sociale	Sorties et accompagnement sur les lieux d'activités (<i>théâtre, cinéma, musée, club du troisième âge</i>) Lecture et discussion Lien avec d'autres intervenants (<i>médecin, infirmière, assistante sociale</i>)

Les services +

- ⊙ Atelier spécialisé pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
- ⊙ Communication verbale (jeux de langage, d'expression, de mémoire).
- ⊙ Communication non verbale (le toucher, le geste adapté).
- ⊙ Travail sur les repères spatiaux.
- ⊙ Art thérapie (musique, peinture).

Partir en vacances en bonne compagnie

Vous souhaitez une présence chaleureuse et de toute confiance à vos côtés pendant les vacances d'hiver ou d'été ?

Partez accompagné(e) de votre intervenant habituel ou d'une personne spécialement choisie pour cette occasion.

LE FONCTIONNEMENT

« En 48 h à vos côtés, l'intervenant que vous avez choisi. »



1 **L'identification précise de vos besoins** par téléphone ou à votre domicile. Un conseiller Vitalliance apportera une réponse spécifique à votre demande : nombre d'heures, type d'activités... et vous suivra tout au long des prestations.

2 **Élaboration d'un devis personnalisé.** Vous recevez par courrier ou par e-mail un devis récapitulant précisément votre besoin en aide à domicile et le coût détaillé de la prestation.

3 **Vous rencontrez et vous choisissez votre intervenant** parmi plusieurs candidats proposés – et cela en fonction de critères techniques (tâches à effectuer) et psychologiques (type de personnalité qui s'adaptera au mieux à la personne aidée).

4 **Un suivi régulier de la prestation.** Pour toujours mieux répondre aux attentes de ses clients, Vitalliance planifie 2 points hebdomadaires : l'un avec la personne aidée et/ou sa famille ou son référent, l'autre avec l'auxiliaire de vie.

Nous nous engageons à vous faire une offre professionnelle et personnalisée dans un délai moyen de 48 heures (8 heures en cas d'urgence), que ce soit pour une aide ponctuelle ou à long terme.

NOS TARIFS

« Un devis gratuit réalisé sur mesure.
Des tarifs dégressifs en fonction du volume d'heures. »



Des tarifs tout compris

Les tarifs indiqués ci-contre sont communs à toutes les prestations proposées par Vitalliance.

Ils incluent la totalité des coûts rattachés au service (le salaire et les charges sociales afférentes au travail de l'auxiliaire de vie, la gestion administrative liée aux contrats, le recrutement, la coordination avec les autres intervenants à domicile, la gestion des remplacements des intervenants en cas d'absence ou sur simple demande de votre part).

Tarif horaire	à partir de 16 € (8 € après réduction d'impôt)
Forfait Jour/Nuit (12h)	à partir de 130 € (65 € après réduction d'impôt)
Forfait Jour + Nuit (24h)	à partir de 190 € (95 € après réduction d'impôt)

Pour bénéficier du forfait « accompagnement sur votre lieu de vacances », demandez à votre chargé(e) de clientèle Vitalliance un devis complémentaire.

50 % de réduction d'impôt

Nous bénéficions d'un agrément qualité offrant à nos clients une déduction fiscale. Vous ou votre famille (si celle-ci prend en charge le coût de l'aide) bénéficiez de réductions égales à 50 % des frais engagés* sur les prestations proposées par Vitalliance.

* Dans la limite d'un plafond maximal de dépenses annuelles.
Plus d'informations sur notre site www.vitalliance.fr.

Des facilités administratives

Nous vous aidons dans vos démarches administratives pour effectuer une demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Nous vous informons également sur les prises en charge financières ou encore les réductions fiscales que vous pouvez obtenir grâce à l'utilisation de nos services, agréés par l'État.

NOS AUXILIAIRES DE VIE

« Des intervenants de confiance,
chaleureux et professionnels. »



Vitalliance sélectionne rigoureusement ses intervenants

Tous nos intervenants sont dotés :

- d'une expérience accomplie d'au minimum deux ans dans l'aide auprès des personnes en perte d'autonomie,
- et/ou de diplômes du secteur de l'aide à domicile.

Ils ont tous des références vérifiées et ont été choisis pour leurs compétences et leurs qualités humaines.

La formation des intervenants

Vitalliance, en partenariat avec un organisme de formation, forme ses intervenants pour répondre toujours plus et mieux aux besoins de suivi et de professionnalisation du métier.

Vitalliance ne cesse d'enrichir ses méthodes pédagogiques et son savoir-faire en gérontologie pour mettre à votre disposition les auxiliaires de vie les plus compétent(e)s.

La qualité chez Vitalliance



Vitalliance a obtenu la norme NF311 – Services aux personnes à domicile.

Délivrée par Afnor Certification, cette norme est un gage de reconnaissance de notre professionnalisme.

Nous nous engageons dans une démarche de qualité continue pour offrir un service irréprochable aux personnes qui nous font confiance.

La priorité : votre satisfaction

Nous vous invitons à évaluer notre prestation et celle des intervenants à votre domicile lors de vos contacts avec votre chargé(e) de clientèle.

Cette vigilance constante quant à votre satisfaction nous permet d'apprécier la qualité du service rendu et de l'améliorer en apportant les actions correctives appropriées.

Nous contacter



Des conseillers à votre écoute

Appelez-nous
pour un devis gratuit,
personnalisé et sans engagement :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à
19 h 30 et le samedi de 9 h à 18 h.

 **N° Vert 0 800 01 20 20**
appel gratuit depuis un poste fixe

www.vitalliance.fr

e-mail : info@vitalliance.fr

Nos clients vous racontent...

Un nouveau départ
grâce à une organisation
de qualité



" Depuis quelques mois, j'avais de plus en plus de mal à me débrouiller seule. Ma femme de ménage ne suffisait plus et je ne voulais en aucun cas partir de chez moi. Une amie m'a conseillé Vitalliance. Et depuis, c'est comme un nouveau départ... J'ai choisi mon auxiliaire de vie, défini mes activités et je me repose entièrement sur Vitalliance qui prend en charge toute l'organisation du service. Aujourd'hui, je me sens vraiment mieux. "
Michelle S.

Votre agence Vitalliance